

Date de convocation : 5 octobre 2016

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 12

Absents : 12

Votants : 12

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

L'an deux mille seize et le 18 octobre le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

**Etaient présent(e)s :**

Mesdames Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE, Patricia GRANET, Alberte VALLEE (suppléante de Monsieur LAURENS).

Messieurs Khaled BENFERHAT, Jean-Claude CASTEL, Jacques LARTIGUE, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI, Roger MASSE, Serge SARDELLA.

**Etaient excusé(e)s :**

Mesdames Clotilde BERKI, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Nathalie PONCE-GASSIER, Brigitte REYNAUD (suppléée par monsieur MASSE).

Messieurs Roland AUBERT, Patrick BOUVET, Bernard DIGUET, Robert GAY, André LAURENS (suppléé par Madame VALLEE), Pierre POURCIN, Serge PRATO, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

**Objet : Avenants aux marchés de travaux relatif à la reconstruction du centre d'incendie et de secours d'Oraison**

**Le Président FIAERT expose :**

Les travaux de reconstruction du CIS Oraison sont en phase terminale, la livraison des nouveaux locaux devrait ainsi intervenir courant février 2017.

A ce stade d'avancement des travaux, des réajustements liés à la suppression de contraintes normatives sont nécessaires (suppression d'un dallage portée), mais aussi pour améliorer la fonctionnalité et éviter une vulnérabilité lors d'épisodes pluvieux intenses et assurer une finition pérenne des murs extérieurs et intérieurs pour cette partie des locaux .

**1/ Intitulé et numéro du lot : Terrassement –VRD Lot N°2**

**Numéro de marché : 2015-016**

**Titulaire : SETP**

Zone Artisanale

Avenue des Bouillonnettes

04700 Oraison

**Montant HT du marché notifié** : 69 096,60 € HT

Montant de l'avenant n°1 (PM) : 6 210,00 € HT

**Montant HT des travaux objet de l'avenant n° 2** : 10 684 €/HT

**% d'augmentation total du marché** : 24.44 %

**Nature des travaux :**

Reprise de terrassement et compactage de remblai pour le dallage du garage ambulance.

Travaux de terrassement et d'aménagement pour la prévention des inondations des locaux par ruissellement façade nord.

Travaux de terrassement et d'aménagement pour la prévention des inondations des locaux par ruissellement façade est.

**Justification de l'augmentation dans la masse des travaux :**

Remplacement du dallage porté par une plateforme compactée adaptée aux charges des véhicules d'intervention.

Prévention de l'inondation des locaux par ruissellement des eaux de pluie du fait que le bâtiment est situé en contre-bas du terrain naturel.

**2/ Intitulé et numéro du lot** : Façades - Lot N°11

**Numéro de marché** : 2015-13

**Titulaire** : CERZULA

738, Chemin de Leuze

84330 CAROMB

**Montant HT du marché notifié** : 10 329 €/HT

**Montant HT des travaux objet de l'avenant** : 1 850 €/HT

**% d'augmentation du marché** : 17.91 %

**Nature des travaux :**

Plus-value pour entoilage sur façades en béton cellulaire (traitement des joints horizontaux).

**Justification de l'augmentation dans la masse des travaux :**

Technique non prévue dans le cadre du DCE – Application des nouvelles recommandations techniques des fabricants et du contrôleur technique.

**3/ Intitulé et numéro du lot** : Peinture - Lot N°10

**Numéro de marché** : 2015-10

**Titulaire** : SPINELLI

Place de la République

05 000 GAP

**Montant HT du marché notifié : 17 125 €/HT**

**Montant HT des travaux objet de l'avenant : 2 601 €/HT**

**% d'augmentation du marché : 15.19 %**

**Nature des travaux :**

Réalisation d'un enduit projeté sur les murs brut intérieurs du garage ambulance et des garages incendie ainsi que les réserves.

**Justification de l'augmentation dans la masse des travaux :**

Travaux non prévus dans le cadre du DCE – Travaux complémentaires visant à achever l'opération complète dans le cadre des travaux en cours.

**Fiche récapitulative des marchés de travaux**

<b>Montant des travaux notifiés tous corps d'état</b>	<b>Montant global des avenants travaux Délibération N° 2016-08</b>	<b>Montant global des avenants travaux</b>	<b>% d'évolution du montant des travaux notifiés</b>
802 806.33 €/HT	- 9 929.09 €/HT	15 135 €/HT	1.88 %

**Le montant de l'AP/CP acté par la n°2015-68 du 16 juillet 2015 reste inchangé**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a adopté ce rapport à l'unanimité, les jours, mois, an que ci-dessus.

**Le Président du conseil d'administration**



**Claude FIAERT**